

Présents :

- Jacky BOURDIN, Président
- Florent BROCHARD, Secrétaire
- Sandra CAMPIONE, Trésorière
- Eric SAINT AMAN, Trésorier adjoint
- Gaël BERGOT, Responsable Formation
- Franck TARDY, Responsable des Sports
- Olivier JARRETON, Responsable du Pôle France

Absent non excusé :

Jacques GOUPIL, Président de la FFPS

Ordre du jour :

- Point sur les stages Jeunes
- Point sur la tombola
- Point sur l'Open de montage de mouches
- Formation initiateurs et instructeurs sur le second semestre 2020
- Boutique mouche (écusson et autres)
- Site internet (revue, amélioration, chaîne TV des équipes de France)
- Facebook et pages créées en plus
- Communication Mouche et newsletter fédérale
- Activités sportives de fin d'année
- Point de situation financière
- Actions AG FFPS

Annexe : Regard simplifié sur les comptes 2020

Réunion tenue en vidéoconférence de 20h30 à 22h30

**1. Point sur les stages Jeunes**

16 inscriptions pour le stage de cet été. C'est bien !

Côté encadrement : pas de retour de Christian Kuzek, Franck TARDY a fait un mail aux équipes de France. Seront présents : Kévin DUCOURTIOUX, Xavier DEL RIO, Grégoire JUGLARET sur 1 journée. Franck TARDY y sera. La logistique est OK. Un appel aux équipes de France sera effectué pour compléter l'encadrement. Quid de la réservation du camping (plus de présents que prévu initialement) ?

Communication à faire en amont et pendant le stage.

1 inscription pour le moment pour le stage réservoir. Les jeunes attendent pour s'inscrire au stage d'avoir leur calendrier scolaire.

Olivier JARRETON : Concernant les jeunes, il faut créer un noyau dur, pour les retrouver sur l'ensemble des stages, manifestations, compétitions et pour qu'ils aient envie de continuer ensemble.

## **2. Point sur la tombola**

Fin programmée fin juin. 134 participants pour environ 3 000 €. Est-ce qu'il faut prolonger la tombola ou plutôt en relancer une l'année prochaine ?

Décision : pas de prolongation. Tirage au sort début juillet comme prévu.

Info post réunion : le responsable de la tombola a prolongé celle-ci jusqu'à début septembre avant que l'on puisse l'informer (décision concomitante. Il va donc falloir faire ainsi)

Sandra CAMPIONE : concernant Billetweb, aura-t-on un « reçu » de la plateforme pour inscrire la recette en comptabilité ? Franck TARDY : le justificatif sera le même que pour les championnats. Billetweb a interrompu les virements durant le confinement. 15 000 € doivent tomber sur le compte. Franck TARDY donnera le détail des virements.

## **3. Point sur l'Open de montage de mouches**

42 inscrits. Billetterie ouverte jusqu'au 20 juin.

Communication à faire sur les inscriptions et l'envoi des matériaux. Finale à Muret, avec subvention de l'ANS.

Les trésoriers n'ont pas été contactés pour acheter les étaux. A préciser avec Cédric ROULEAU.

## **4. Formation initiateurs et instructeurs sur le second semestre 2020**

Prévues initialement sur le 1<sup>er</sup> semestre. 2 formations distinctes :

- Une réunion avec 5-6 instructeurs pour une validation des acquis : 1 journée, en octobre ? Participation : Rhône : 2 ; Bretagne : 2 ; Grand Est : 1 ; Occitanie 2. Tous ont été formés depuis un moment. Des calages seront à faire, l'essentiel étant la maîtrise du lancer linéaire.

- La formation d'initiateurs de clubs : 1 prévue en Bretagne, à compter de septembre. Relance des autres régions ? : Il faut déjà avoir des instructeurs.

## **5. Boutique mouche (écusson et autres)**

Écusson « *Apprendre à prendre, apprendre à relâcher* » : Gaël BERGOT a rappelé la société, mais pas de réponse pour le moment. Relance à faire.

Sur le site internet, il y a une boutique qui est là pour financer les équipes de France.

Intégrer dans la boutique 1 bouton service ?

Olivier JARRETON relance Thierry LELIEVRE pour la boutique.

Mettre des produits de qualité sur la boutique. Jacky BOURDIN : le fournisseur de la boutique FFPS est à côté de Plaisir, invitation faite à Olivier JARRETON pour venir et faire son marché, le gros avantage : pas de gestion de stock, pas de tailles de vêtements qui restent invendues. Olivier JARRETON va s'appuyer sur le retour des équipes de France quant aux produits à vendre sur la boutique FFPS. Jacky BOURDIN précise que cette boutique ne doit en aucun cas entrer en concurrence avec les fournisseurs de matériel de pêche.

## 6. Site internet (revue, amélioration, chaîne TV des équipes de France)

Il y a désormais une chaîne TV des équipes de France sur YouTube. Quid de onglet « Chaîne TV » sur le site internet ? La mise en ligne de vidéos semble effectivement intéressante sur YouTube. Mais faut-il multiplier les chaînes YouTube ? Possibilité d'avoir une seule chaîne YouTube avec plusieurs playlists : « *Tutos équipes de France*, » « *Championnat national* » etc. Olivier JARRETON voit avec Grégoire JUGLARET pour savoir ce qu'il peut faire sur YouTube.

Manque une chose sur le site internet : les palmarès des années passées. Olivier JARRETON doit reprendre ses recherches afin de pouvoir compléter ceci tant dans un objectif d'affichage que de mémoire de l'information.

## 7. Facebook

Il existe une page des équipes de France Jeunes de Mme DESOTHEZ, alors qu'il existe une page officielle peu tenue.

Proposition : Sandra CAMPIONE appelle Mme DESOTHEZ pour lui proposer de tenir la page officielle de l'équipe Jeunes et lui demander de modifier l'intitulé de la page « *Championnat de France et Monde jeune pêche à la mouche*. »

Olivier JARRETON : C'est bien que ce soit le manager de chaque équipe qui s'occupe de la page dédiée s'il veut bien le faire, sinon possibilité de déléguer.

L'aide de Mme DESOTHEZ sera la bienvenue si elle souhaite nous rejoindre.

## 8. Communication Mouche et newsletter fédérale

Tous les 2 mois, articles à faire pour la newsletter FFPS, difficultés : peu de réactivité en fonction de l'actu, infos à sélectionner car les destinataires ne sont pas que des moucheurs, contenu à produire sur 2 pages, listing des destinataires figé.

Proposition : On reste sur la newsletter fédérale et on fait une newsletter en interne pour plus de liberté et de réactivité. Voir pour solliciter les clubs pour des articles, voir pour un listing à jour et adaptable en fonction des infos, voir pour une possibilité d'inscription à cette newsletter.

La Newsletter mouche sera transmise à la FFPS afin que la FFPS puisse puiser dans celle-ci pour alimenter la newsletter générale fédérale.

## 9. Activités sportives de fin d'année

Rien n'a bougé pour le moment. Coupe de France : les clubs sont à recontacter.

Produits pour la communication à commander : 500 brassards de commissaires, 200 d'arbitres. Ce sont les comités régionaux qui gèreraient la mise à disposition ?

Olivier JARRETON : Est-ce obligatoire ? Franck TARDY : Cela officialise la fonction et permet une identification immédiate sur les compétitions.

→ Communication et supports :

- Flammes pour les comités régionaux : en fournir aussi une à chacun des clubs ? A voir en fonction des finances. Proposition faite de compléter le financement fédéral afin que chaque club dispose d'une flamme. A évaluer selon le montant à prendre en compte par la commission.

Sandra CAMPIONE : Possibilité d'organiser une compétition pour que les féminines puissent partir l'année prochaine en championnat du Monde ? Ou alors prévoir sur une compétition des places réservées pour les féminines, ou des inscriptions anticipées pour les féminines ?

Il faudrait que ce soit une compétition rivière.

Olivier JARRETON : Si on envoie des féminines, il faut qu'elles aient un certain niveau. C'est ce qui s'est passé pour les jeunes, d'où le stage pour les jeunes.

Sandra CAMPIONE : Niveau ou pas, il faut qu'on puisse leur permettre de partir. Les filles sont très motivées, le niveau ne doit pas rentrer uniquement en ligne de compte. Ce sont des compétitrices et à ce titre elles sont à même d'avoir le mental nécessaire. Le fait que des filles défendent les couleurs de la France en championnat du monde sera également une bonne vitrine pour donner envie à d'autres de s'engager en compétition.

47 femmes cette année sont adhérentes à la FFPS. 11 avec une licence compétition.

Décision : La qualification pour les championnats du Monde nécessitera la participation à 2 compétitions rivière avant la fin de l'année. Une équipe de 4 féminines sera à sélectionner. A intégrer dans le calendrier de fin d'année.

## 10. Point de situation financière

Voir annexe.

## 11. Actions AG FFPS

Jacky BOURDIN :

Nous sommes toujours sans réponse de la FFPS à plusieurs questions : point de l'action engagée vis-à-vis de la FFPML suite à la décision prise en comité directeur le 10 février de solliciter un avis écrit d'avocat; fourniture pour lecture du document du Ministère imposant le changement de nos statuts ; réponse sur le fond et le dossier transmis à l'ANS pour les subventions de 2020 ...

Nous avons pris la situation en l'état et sans le moindre fond de dossier documentaire (impossible d'obtenir des documents côté FFPML et réticence forte côté FFPS où tout est dit mais aucun écrit ou très peu) ...

Visiblement nous sommes peu aidés afin de mettre en place une situation claire et saine et l'énergie passée pour cela n'obtient pas le résultat escompté (trop de réticences et de suspicions quant au bien-fondé de notre action que certains interprètent comme une envie de remuer la boue et non comme une envie de tuer les débats).

Je souhaite que désormais nous allions de l'avant en faisant table rase de tout cela et que si jamais les choses reviennent nous dirigions directement toute demande vers les protagonistes qui ont mis en place une telle situation (redirection de toute demande vers Jacques GOUPIL et Fabien FRERE). Ce sont des affaires fédérales qui polluent le travail de la commission mouche.

Dans cette lignée, que faisons-nous à la prochaine assemblée générale de la FFPS ? La situation est pourrie et cela ne peut plus durer.

Olivier JARRETON : Est-il possible de faire sans eux ?

Oui, on peut fonctionner en interne (article 22 du règlement intérieur). Selon les statuts de la FFPS, chaque commission peut : élire ses dirigeants ; élaborer ses règlements sportifs qui seront transmis pour validation au Comité Directeur FFPS ; élaborer ses calendriers annuels ; mettre en place une instance disciplinaire sportive de premier niveau chargée de veiller à l'application de son règlement sportif ; délivrer au nom de la Fédération les titres nationaux, régionaux et/ou départementaux propres à sa discipline ; sélectionner et constituer les équipes de France de sa discipline ; élaborer et gérer un budget annuel propre à la discipline dans le cadre de l'arbitrage budgétaire de la Fédération.

Décision : On vote les nouveaux statuts à la prochaine AG. On reste au comité directeur FFPS pour être informés. On fait les choses réglementairement à tous les niveaux. Sans possibilité de conseil juridique, on laisse tomber les actions contre la FFPML, ça ne vaut pas le coup d'y laisser la santé. Et on avance !

Sandra CAMPIONE : C'est le côté financier qui m'inquiète et le fait de n'avoir qu'un seul compte bancaire.

Gaël BERGOT: La FFPS ne peut pas nous prendre d'argent comme ça. On ne pourra jamais ouvrir un compte en banque sans la signature du Président de la FFPS. Les comptes sont forcément avec sa signature. Je ne suis pas inquiet sur le côté financier, le problème vient plus des décisions prises en comité directeur FFPS qui ne sont pas retranscrites comme elles ont été délibérées et encore moins appliquées comme décidé.

Sandra CAMPIONE précise que la conseillère bancaire l'informe lorsqu'il y a un mouvement sur le compte en provenance de la FFPS.

#### Infos diverses :

- Jacky BOURDIN a contacté le directeur de la fédération de pêche de l'Ardèche qui a un centre de pêche, pour voir comment on peut revoir les termes de la convention qui nous lie : possibilité de négocier une semaine de formation sur le centre de pêche à partir de 2021. Réponse prévue tout début juillet.
- Sandra CAPIONE a rendez-vous d'ici mi-juillet pour voir ce qui serait faisable aussi en Savoie.
- Jacky BOURDIN a contacté il y a quelques temps Emmanuel VIALLE pour la convention avec JMC. Il le rappelle prochainement pour lui demander si la convention peut être signée. Proposition : convention à compter de 2021 officiellement, mais mise en place dès maintenant sans contrepartie pour 2020.

Le Comité directeur de la Commission Nationale Mouche

Le Président,  
Jacky BOURDIN

Le Secrétaire,  
Florent BROCHARD

## Regard simplifié sur les comptes 2020

Opérations	Recettes	Dépenses	Commentaires
Licences et adhésions des clubs	25541,14		Budget prévisionnel 2020 : 38 k€. <b>Point d'attention</b> : nous sommes à 68% de notre cible. D'où vient l'écart ? nbre de clubs ou nbre de licenciés ?
Frais bancaires		174,11	
Remb. frais com. dir. et AG	114	235,7	AG Paris : 121,7€ ; 114 € ont été versés à JB –frais de voyage pour rencontre sponsor- et remboursés par JB suite à annulation en raison du covid.
Site internet		330	330 € remboursés à JB qui avait fait l'avance pour payer la facture.
Revers. 20% des licences aux comités régionaux		1445,95	Il s'agit des licences 2019. La dépense a été réalisée en 2020 et la recette en 2019. Seuls 3 CR ont demandé ce revers. : Grand Est, PACA, Occitane (en petite partie). Les autres laissent ou ignorent : à réserver pour stage jeunes. Le montant à reverser était de 5138,61€. Au bilan : 5138,61-1445,95 = 3692,63€ ont donc alimenté en partie le fond de roulement de 26521,28€ fin 2019
Billet Web	15649,86		D2 réservoir : 3555,6€ ; D1 rivière : 3852,9€ ; PN réservoir ND des Touques : 982,84€ ; D1 vétérans : 3704,4€ ; D1 réservoir : 3554,12€. Les recettes des D1 et D2 trouveront leur dépense en 2021 (ie. les compétiteurs n'auront pas à payer et nous n'aurons pas la recette correspondante en 2021)
Cotisation de 2 clubs	120		
BDO		280,8	
Remb. compétiteur vétéran		125	Un compétiteur abandonne et a demandé son remboursement.

Dons divers	2180		
Reversement club/compétitions		2895	PN Ligueil : 975€ ; PN Vinon : 730 € ; PN Albi : 1190 €
Inscription EDF chpt international Masters		5500	Cette dépense ne sera pas à faire en 2021 ; chpt repoussé en 2021 et inscription déjà payée
Don Robert Escaffre	4500		Ce don pour accompagner les masters. Ce don ne sera sans doute pas renouvelé en 2021 (cf ci-dessus)
Inscription EDF chpt international Jeunes	6830	6830	Remb de l'inscription payée augmentée des frais bancaires
Semaine d'entraînement des jeunes avant chpt		1110	Le guide retenu ne souhaite pas rembourser suite à annulation mais nous fait un avoir de 1110 €
	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	
<b>Total 2020</b>	54935	18926,56	
<b>Report fin d'exercice 2019</b>	26521,28		Fond de roulement.
<b>bilan provisoire au 18/06/2020</b>	81456,28	18926,56	
<b>Résultat au 18/06/2020</b>		+ 62529,72	

**Reste à dépenser deuxième semestre 2020 :**

Stages Jeunes : 4 k€ ont été budgétés, complétés de la participation des familles (à ce jour : 16 participants x 50 € = 800€)

Flammes, boutiques etc.. : x €

Open montage de mouche : x € (recette ?)

**Reste à recevoir de billet web :**

Environs 15 k€

Tombola : 3 k€

**Dépenses engagées pour 2021 :**

Chpt nationaux : 15 k€ (recette déjà réalisée)

Rev. 20 % comités régionaux : 5 k€ (recette déjà réalisée)